

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Agir contre la douleur

Sauver des vies

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé

Sommaire

La Fondation CNP Assurances	3
Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances	4
Les éléments financiers	5
Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances	6
Les projets financés	8
Agir contre la douleur	10
La recherche clinique	11
Des solutions innovantes pour améliorer la qualité des soins	12
L'urgence cardiaque	17
Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics	18
Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé	24
Partenariat avec l'Agence du Service Civique	25
Partenariat avec l'Alliance des Mécènes pour l'éducation	26
L'engagement solidaire des salariés	27
Encourager la solidarité	28

La Fondation CNP Assurances

La Fondation CNP Assurances a été créée à l'initiative de CNP Assurances, son unique fondateur. Depuis plus de 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Ancrée dans le secteur public, elle conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé). Présent en Europe et en Amérique latine, en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1er assureur de personnes en France. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde, et 14 millions en épargne/retraite.

Au nom de la vie qu'elle assure, CNP Assurances a souhaité s'engager de manière significative en faveur de la santé publique à travers sa fondation.

Créée en 1993 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation CNP Assurances est devenue une Fondation d'entreprise en 2011 et s'est dotée d'un budget de 4 millions d'euros sur cinq ans au service de la santé publique.

Dans le prolongement naturel du métier d'assureur de personnes et des valeurs de l'entreprise CNP Assurances, la prise en charge de la douleur et, plus récemment, l'urgence cardiaque sont les deux axes qui mobilisent les ressources de la Fondation.

Une fondation au service de la santé publique

Après 15 ans d'engagement dans la lutte contre la douleur, la Fondation CNP Assurances s'est engagée depuis 2009 pour améliorer la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale, et plus spécialement sur le thème de l'arrêt cardiaque et des premiers secours.

Elle a décidé de financer l'implantation de défibrillateurs cardiaques (près de 3 000 à ce jour) dans les communes et collectivités locales (près de 2000) et la formation de la population à leur utilisation. En lançant plusieurs appels à projets sur ce thème auprès des collectivités territoriales quel que soit leur poids, la Fondation CNP Assurances participe à la promotion d'un geste citoyen aux côtés des décideurs publics.

Fin 2014, le Conseil d'Administration de la Fondation CNP Assurance a décidé de faire de la réduction des inégalités sociales de santé un axe prioritaire et a doté la Fondation d'une nouvelle mission : « soutenir et accompagner des projets innovants et d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé et contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé tout au long de la vie des populations vulnérables ou en risques de vulnérabilités. »

Une fondation directement utile à la personne et à la collectivité

Fidèle aux valeurs de l'entreprise, la Fondation CNP Assurances soutient des projets ayant une utilité directe pour les personnes, leur famille et pour la collectivité. Elle a choisi d'assumer un rôle d'initiateur et d'incubateur en favorisant des initiatives dans des domaines encore peu développés mais dont la réalisation, la diffusion et la pérennisation servent l'intérêt général sur le long terme.

Une fondation signataire de la Charte du mécénat d'entreprise

La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du mécénat d'entreprise réalisée par Admical et ses adhérents et ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.

Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de 13 membres élus pour une durée de 5 ans en leur qualité de représentants du fondateur et de personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise dans le champ d'action de la Fondation.

Le conseil d'administration définit la politique générale de la Fondation, sélectionne les projets et décide des opérations phares pour la Fondation.

► Les 6 représentants du fondateur :

- Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances et président de la Fondation d'entreprise,
- Bérengère Auxoux-Grandjean, directrice, direction des ressources humaines,
- Vincent Lebrun, directeur, direction comptable et fiscale,
- Dr Martine Reverberi, responsable du service médical d'assurances,
- Agathe Sanson, directrice, direction de la communication et du mécénat.
- Magaly Siméon, directrice de la Business Unit 'Protection sociale et Services'

► Les 2 représentants élus du personnel :

- Jeanne Métails, inspecteur commercial, direction clientèles collectives
- Sébastien Masset, chargé de clientèle, service clients Caisse d'Épargne

► Les 5 personnalités qualifiées :

- Dr Didier Bouhassira, vice président de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, responsable du centre de la douleur de l'hôpital Ambroise Paré à Boulogne, docteur en neurosciences, directeur de l'unité INSERM « physiopathologie et pharmacologie clinique de la douleur ».
- Pr Pierre Carli, professeur des universités, chef de service du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Necker-enfants Malades, directeur du Samu de Paris.
- Bénédicte Menanteau, déléguée générale d'ADMICAL.
- Pr Alexandre Mignon, professeur des universités, médecin du département anesthésie et réanimation du groupe hospitalier Cochin – Saint Vincent de Paul – Hôtel Dieu, membre de l'unité INSERM Cardiovascular Epidemiology and Sudden Death Unit.
- Pr Alain Serrie, professeur associé des universités, chef de service de la Fédération de Médecine de la Douleur, de médecine palliative et urgences céphalées de l'hôpital Lariboisière, président d'honneur de la SFETD et président de DSF (Douleurs sans frontières).

En devenant autonome, en se dotant de moyens accrus et d'un conseil d'administration plus représentatif de l'entreprise et de ses salariés, la Fondation CNP Assurances intensifie son engagement en faveur de ses axes d'intervention.

Les éléments financiers

L'engagement de CNP Assurances au titre du programme d'actions pluri annuel de la Fondation d'entreprise CNP Assurances s'élève à un montant global de 4 000 000 €, dont le versement intervient sur cinq ans. Ces versements constituent le principal financement de la fondation.

Conformément au calendrier fixé aux statuts, un quatrième versement de 800 000 € a été effectué par CNP Assurances en juillet 2014. Les versements de CNP Assurances jusqu'au 31 décembre 2014 représentent la somme de 3 200 000 €.

Le montant versé au titre des soutiens attribués en 2014 s'élève à 1 093 107 €.

Depuis sa création, la Fondation CNP Assurances a consacré 2 729 000 € à l'ensemble des actions soutenues.

Le montant des charges externes 2014 est de 9 341 € (frais bancaires et honoraires).

Soutiens accordés / axes d'intervention en 2014

Axes d'intervention	Montants des soutiens accordés
Projets « Douleur »	196 081 €
Projets « Défibrillateurs »	387 333 €
Projets « Collaborateurs »	127 693 €
Partenariat SFETD	12 000 €
Inégalités sociales de santé	370 000 €
Total	1 093 107 €

Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances

Les appels à projets 2014

Dans le cadre de sa mission « Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours », la Fondation CNP Assurances soutient des projets issus des collectivités locales françaises qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.

La Fondation CNP Assurances lance également un appel à projets à destination des collaborateurs de CNP Assurances pour tous projets dans lesquels ils sont personnellement impliqués, qu'il s'agisse de mise en place de défibrillateurs cardiaques dans les communes et la formation à leur utilisation ou de projets dans les domaines de la santé ou du handicap.

En 2014, la Fondation CNP Assurances a lancé deux appels à projets relatif à l'axe Défibrillation et aux projets collaborateurs.

Dans le cadre de son nouvel axe d'intervention contribuant à réduire les inégalités de santé, la Fondation CNP Assurances a décidé de conclure des partenariats avec des organismes qu'elle identifie pour mettre en œuvre son nouveau projet dans une dynamique de co-construction. Ce nouveau thème répond à une problématique de santé publique sur laquelle la fondation va concentrer ses efforts sur le long terme.

Les critères de sélection des projets sont identifiés dans chaque appel à projets lancé par la Fondation et portent notamment sur :

- ▶ **Le statut des porteurs de projets** : les projets doivent être conduits par des personnes morales de droit public ou de droit privé et porté par un « responsable de projet ».
- ▶ **La nature des projets** : pour être recevables, les projets ne doivent pas poursuivre de but lucratif. Ils doivent être d'intérêt général et en adéquation avec les thèmes soutenus. Contrairement à des opérations de parrainage ou de sponsoring, ils ne recherchent aucune contrepartie commerciale en rapport avec le montant de l'aide apportée.
- ▶ **L'appréciation et la faisabilité des projets** : la fondation veille à ce que l'utilisation des aides demandées soit décrite par les porteurs de projet, avec des objectifs à atteindre permettant d'évaluer les effets de son soutien. Elle privilégie les projets qui bénéficient directement aux personnes ou la collectivité et qui ont un caractère original, innovant, exemplaire et / ou reproductible.
- ▶ **La nature et le montant de l'aide demandée** : la fondation est attentive à toutes les demandes et au montant de l'aide sollicitée qui doit être adapté au projet. Son soutien peut venir en complément d'aides publiques, privées ou de ressources propres au demandeur.
- ▶ **Le suivi, l'évaluation du projet** : tout projet soutenu par la Fondation CNP Assurances fait l'objet d'un suivi, ainsi que d'une évaluation de ses résultats basée sur l'atteinte des objectifs.

La sélection des projets

Le conseil d'administration de la fondation étudie les dossiers puis décide en séance et après échanges du soutien qu'il convient d'accorder ou non et du montant de celui-ci.

Le conseil d'administration peut :

- ▶ donner son accord,
- ▶ demander un certain nombre d'informations supplémentaires avant de prendre une décision,
- ▶ conditionner son accord à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions,
- ▶ refuser le projet,
- ▶ déterminer le montant du soutien financier.

Le financement des projets

Quand le projet est adopté, une convention de mécénat est adressée par la Fondation d'entreprise CNP Assurances au bénéficiaire. Cette convention précise le montant et les modalités de versement de la subvention ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir (justificatifs de dépenses, points d'étape et d'évaluation). Elle engage le bénéficiaire à mener à bien la réalisation du projet dans une durée déterminée.

Le suivi et l'évaluation des projets

Pour permettre le suivi du projet, la fondation demande au bénéficiaire de l'informer régulièrement de l'évolution du projet en lui envoyant un ou plusieurs points d'étape écrits, des justificatifs de dépenses, des photos ou tout autre moyen démontrant la réalisation du projet. La fondation vérifie ainsi la bonne réalisation du projet et l'utilisation des fonds.

Dans le cadre de l'évaluation finale, la fondation demande au bénéficiaire une évaluation de l'ensemble du projet. Celle-ci permet de tirer les premiers enseignements de ce qui a été réalisé.

La communication

La Fondation CNP Assurances entend pouvoir mener un partenariat avec le bénéficiaire du projet et assurer une action de communication permettant la justification et la reconnaissance de son concours.

Les projets financés

Conformément à son programme annuel, la Fondation CNP Assurances finalise ses actions en faveur de la lutte contre la douleur et poursuit son soutien au thème de l'arrêt cardiaque / premiers secours.

La Fondation CNP Assurances apporte également un soutien actif aux projets portés par les collaborateurs de l'entreprise en les invitant à solliciter son soutien pour la mise en place de défibrillateurs cardiaques dans leur commune et la formation à leur utilisation ainsi que pour la réalisation de projets dans le domaine de la santé, y compris le handicap, et dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

La fondation est aussi présente auprès de partenaires institutionnels et sociétés savantes en lien avec ses axes d'actions.

La fondation sélectionne les actions qu'elle soutient en s'appuyant sur l'expertise des membres de son comité exécutif, composé pour moitié de représentants du secteur médical.

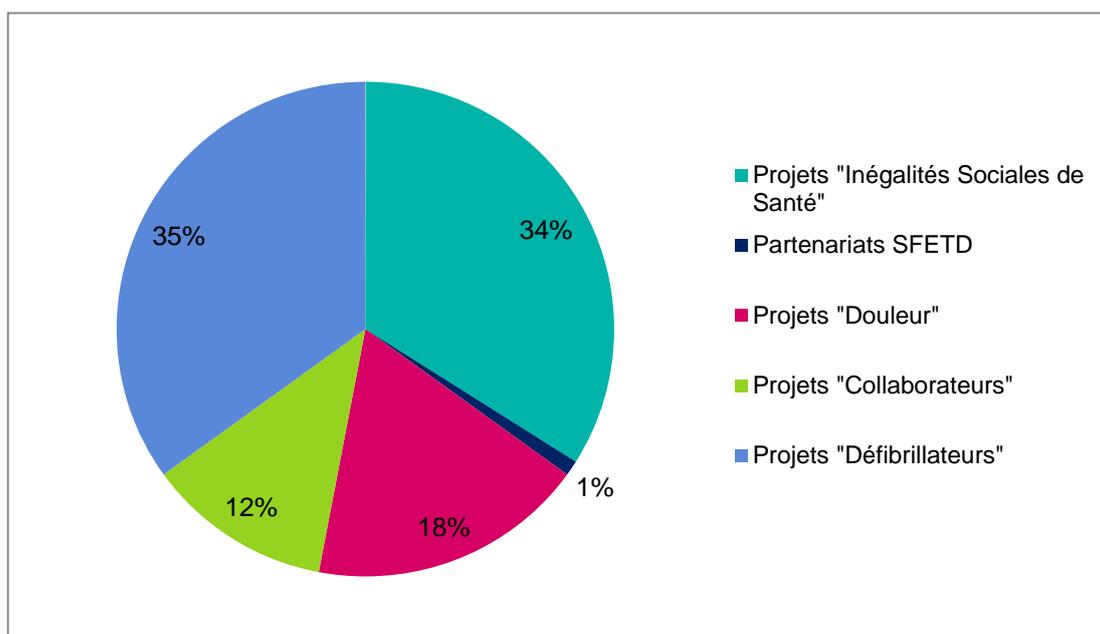
En 2014, 145 projets ont été présentés en conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CNP Assurances.

Parmi eux, 111 ont été retenus et se répartissent de la façon suivante :

Axe d'intervention	Nombre de projets présentés en 2014	Nombre de projets retenus en 2014
Douleur	21	5
Partenariat SFETD	1	1
DAE Villes	95	83
DAE Association	5	2
Collaborateur	21	18
Inégalités sociales de santé	2	2
Total	145	111

Axe d'intervention	Dépenses engagées	
	CA du 3 mars 2014	CA du 24 novembre 2014
Douleur	196 081	0
DAE	192 162	184 521
DAE Association	0	10 650
Collaborateur	77 313	50 380
Partenariat SFETD	12 000	0
Inégalités sociales de santé :	/	370 000
Total	477 556	615 551

Nature des subventions accordées par la Fondation



Agir contre la douleur

En 2014, la Fondation CNP Assurances a financé 5 projets d'amélioration de la prise en charge de la douleur pour un montant de 196 081 €

Ainsi, depuis la création de la Fondation d'entreprise CNP Assurances, ont été soutenus à hauteur de 610 007 €

- 7 études de recherche clinique,
- 11 projets visant l'amélioration de la qualité des soins,
- 9 projets de réalisation d'outils pédagogiques,
- 3 projets sur les soins palliatifs.

Faire reculer la douleur à tous les âges de la vie est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est d'aider les équipes médicales et les associations à faire progresser la prise en charge de la douleur, en médecine de ville comme à l'hôpital.



La recherche clinique

Indépendante de tout laboratoire pharmaceutique et conseillée par les membres experts de son conseil d'administration, la fondation aide les chercheurs à conduire des études visant à mieux appréhender les mécanismes complexes de la douleur, à explorer de nouvelles approches et ainsi améliorer sa prise en charge.

En 2014, la Fondation CNP Assurances a soutenu la réalisation d'une étude de recherche clinique sur la douleur pour un montant de 45 581 €

Développement et validation d'une nouvelle méthode d'investigation de la modulation douloureuse chez l'homme

[Association REDAR \(Recherche et Enseignement en Douleur et Anesthésie-Réanimation\), service d'anesthésie, Hôpital Ambroise Paré, Boulogne Billancourt.](#)

La douleur aiguë ou chronique est soumise à de puissants facteurs de modulation qui contribuent à l'aggraver ou à la réduire et jouent un rôle majeur dans la réponse aux traitements. Parmi les facteurs contribuant à réduire la douleur après une intervention thérapeutique, on peut citer l'analgésie placebo (« je plairai », du latin placere), qui correspond à une réponse analgésique non spécifique à un traitement. Celle-ci fait intervenir des facteurs psychologiques complexes liés notamment aux attentes et représentations des effets attendus d'un traitement, lesquels dépendent eux-mêmes, tout du moins en partie, de phénomènes de conditionnement.

Les mécanismes de l'effet placebo sont encore mal connus et ont été explorés essentiellement chez des sujets sains. Il existe encore très peu d'études des mécanismes de modulation de la douleur par le placebo chez des patients présentant des douleurs chroniques, alors que les systèmes de modulation sont altérés dans certaines pathologies douloureuses. Différents protocoles d'étude chez les volontaires sains ont été proposés, mais ils font tous appels à des stimulations nociceptives douloureuses (parfois nombreuses). Or, pour des raisons éthiques, ce type d'étude n'a été que très peu réalisée chez des patients présentant une douleur chronique du fait de l'utilisation de stimulations nociceptives, risquant donc d'entraîner chez certains patients une lésion.

Cette recherche, d'une durée d'un an, propose d'étudier chez des volontaires non seulement la modulation de la douleur mais aussi l'effet placebo, sur lequel peu d'études ont été réalisées, et dont l'importance est essentielle dans les études cliniques.

Elle devrait permettre de mettre au point une approche permettant l'étude de la douleur et de ses mécanismes de modulation de façon éthique, sans aucun risque de lésion.

Des solutions innovantes pour améliorer la qualité de vie des patients et la qualité des soins

En 2014, la Fondation CNP Assurances a soutenu la réalisation de 4 projets visant l'amélioration de la qualité des soins pour un montant de 150 500 €

Création d'un Serious game et d'outils interactifs pour une meilleure prise en charge de la douleur des patients atteints d'un cancer.

[Institut Gustave Roussy \(IGR\), Villejuif.](#)



La plupart des personnes traitées pour un cancer ressentent des douleurs à un moment donné de la maladie. Face à ces douleurs, de nombreuses questions surgissent : Pourquoi ai-je mal ? Est-ce le signe de la maladie qui s'aggrave ? Combien de temps peut durer cette douleur ? Que puis-je mettre en œuvre pour la soulager ? Puis-je apprendre à vivre avec ?

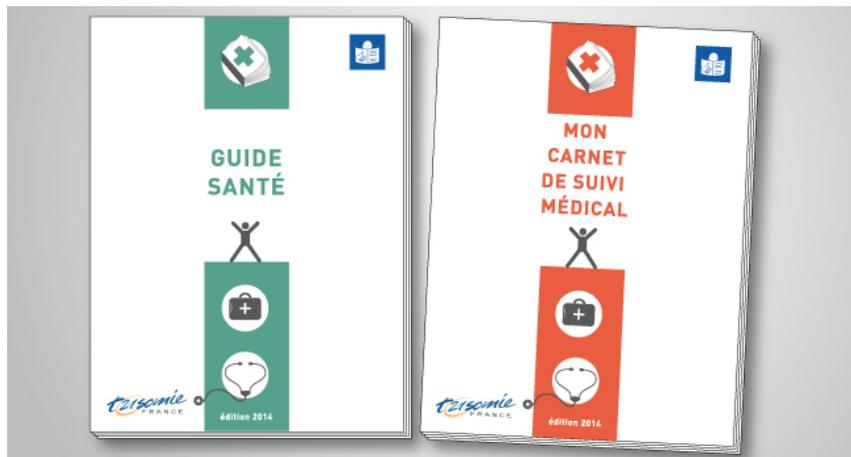
Même si toutes les douleurs ne peuvent disparaître, on considère aujourd'hui que, grâce aux progrès de la médecine, près de 90% d'entre elles peuvent être soulagées. Dans les cas de douleurs rebelles, il existe des méthodes et des techniques pour apprendre à mieux vivre au quotidien en s'appuyant sur un outil innovant et original, le Serious Game, qui facilite une meilleure prise en charge de la douleur et les échanges entre patients et professionnels de santé.

En incarnant le rôle de son choix le joueur (professionnel de santé, patient, responsable de l'association de patients...) évolue dans un environnement où il doit favoriser une meilleure prise en charge de la douleur. Pour cela, il doit découvrir les armes de la connaissance qui lui permettront notamment de bien reconnaître les différents types de douleur pour proposer les traitements adaptés ; il devra mener une course contre le temps pour permettre à la douleur de ne pas s'installer de manière chronique. Il lui faudra enfin deviner l'origine des différentes douleurs liées au cancer en distinguant notamment les douleurs liées à la tumeur et celles provoquées par le traitement du cancer.

L'objectif global de ce Serious Game est de faciliter la prise en charge de la douleur par les différents acteurs de la chaîne de soin du cancer : patients, familles, professionnels de santé.

Améliorer sa connaissance de soi et mieux exprimer sa souffrance physique et psychique : un programme pour les personnes avec une trisomie 21.

[Trisomie 21 France – Fédération des associations pour l'insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21, Saint-Etienne.](#)



Il est aujourd'hui établi que les personnes déficientes intellectuelles ont plus de problèmes de santé que la population ordinaire.

Chez les enfants et encore plus chez les adultes porteurs d'une trisomie 21, les besoins en soins sont insuffisamment reconnus et pris en compte, avec des conséquences sur l'état physique et mental de ces personnes attribuées à tort à l'origine de la déficience.

Aujourd'hui, convaincue de la nécessité de rendre la personne « actrice » de sa santé pour une meilleure qualité de vie et un meilleur accès aux soins et à la prévention, Trisomie 21 France propose à travers ce projet la création de plusieurs outils destinés aux personnes elles-mêmes :

- un guide d'éducation à la santé pour informer et éduquer les personnes sur la connaissance de leur corps, les pathologies à surveiller, la présentation des professionnels de la santé (qui soigne quoi ?) Cet outil se veut un outil de formation visant à améliorer l'expression des personnes relative à leurs ressentis corporels et mental.
- un carnet de suivi médical personnalisé pour faciliter la communication avec les professionnels de santé (informations sur les traitements en cours, les allergies, etc.) et pour aider les personnes à suivre leurs différents rendez-vous. A l'intérieur du carnet, la personne pourra également retrouver plusieurs échelles de la douleur et un schéma corporel masculin et féminin (je montre où j'ai mal) qui lui permettront de mieux exprimer ses sensations et ses souffrances physiques et psychiques auprès des médecins. .

Afin d'optimiser leur utilisation, leur contenu sera dématérialisé en développant une application numérique interactive. Une interface très intuitive et simple d'utilisation sera proposée. Les modalités d'affichage des modules (boutons, icônes, etc.) et la navigation seront adaptées aux spécificités cognitives des personnes.

L'objectif général de ce projet est de rendre la personne actrice de sa santé en lui permettant une meilleure expression de ses sensations, de ses douleurs physiques et de sa souffrance psychique.

" Les MiniDocs! "

[Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation \(CMCR\) des Massues, Etablissement de la Croix-Rouge française, Lyon.](#)



Les MiniDocs » est un projet de serious game imaginé par les médecins de l'Hôpital Croix-Rouge « Les Massues » à Lyon, spécialistes de l'accueil et de la prise en charge de la douleur des enfants paralysés cérébraux.

Il s'adresse, dans un premier temps, aux enfants paralysés cérébraux de 3 à 8 ans, qui souffrent de déficiences neurologiques et bénéficient de programmes thérapeutiques lourds, associant injections de toxines botuliques, rééducation pluridisciplinaire, appareillage et chirurgie. Basé sur les technologies digitales, le dispositif MiniDocs, vise à améliorer les connaissances de l'enfant sur sa pathologie et à diminuer les douleurs subies lors des traitements qu'il reçoit.

Ce serious game est une première mondiale : il est le premier serious game réalisé sur la problématique de l'injection de toxine botulique. Un prototype a été imaginé début 2014 et sera développé dès le début 2015, grâce au soutien de la fondation.

Les injections de toxine botulique représentent des douleurs induites. La douleur peut être traitée par gaz hilarant, pommade anesthésiante, divers médicaments antalgiques, anxiolytiques, et techniques non médicamenteuses (relaxation, hypnose, ...). Mais cette prise en charge doit être complétée par des actions centrées sur les représentations cognitives et les stratégies « pour faire face » développées par l'enfant.

L'ambition de ce projet est de placer l'enfant au centre de son projet thérapeutique, d'en faire l'acteur et la partie prenante de son traitement et des décisions s'y afférant, avec comme objectif final, que l'enfant puisse améliorer ses stratégies pour faire face à sa douleur.

Rendre l'enfant acteur de son traitement, c'est :

- l'informer de manière ludique, interactive et dédramatisante sur les soins qu'il va recevoir
- lui permettre en amont du traitement de faire des choix dans son parcours de soins
- le distraire lors de la phase de prise en charge.

L'enfant démarrera son parcours de soins avec un objectif précis et une connaissance maximale des enjeux, ce qui lui permettra de diminuer dans la phase de soins son anxiété liée à la douleur.

Création d'une Unité Mobile de Soins Dentaires dans le Nord des Landes.

[Mutualité Française : Union Technique territoriale 40 \(Landes\)](#)



Le nord du département des Landes est touché par un phénomène de désertification médicale, qui concerne également les chirurgiens-dentistes dont la densité est bien inférieure à la densité nationale et à celle du département. La population locale est confrontée à des problèmes d'accès aux soins dentaires. Cette situation est même accentuée pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour les personnes âgées dépendantes.

Dans ce contexte, suite à un diagnostic territorial approfondi et à une modélisation économique, l'Unité Territoriale 40 de la Mutualité Française Landes a décidé de créer, avec le soutien de notre fondation et de partenaires locaux (ARS, Conseil Général, collectivités territoriales concernées...), une unité mobile de soins dentaires pour le nord des Landes.

Cette Unité Mobile de Soins Dentaires permettra de soigner les personnes les plus lourdement handicapées sur leurs lieux de vie par des chirurgiens-dentistes formés à l'accueil des personnes en situation de handicap et aux techniques spécifiques comme la sédation consciente ainsi que d'équipements adaptés (accessibilité, fauteuils).

Selon l'Union territoriale des Landes, plus de 1 400 personnes pourront bénéficier chaque année des soins dispensés grâce à l'unité mobile.

La Fondation CNP Assurances a retenu un partenariat avec la SFETD pour un montant de 12 000 €

Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD)

[Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD](#)



Depuis 2007, la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD a fait de la recherche en soins infirmiers un axe prioritaire de travail et de réflexion.

Aussi, la SFETD et la Fondation CNP Assurances ont-elles choisi d'attribuer en 2014 un soutien financier d'un montant de 12 000 euros à la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD pour mettre en place un exemple de bonnes pratiques à mettre en lumière dans le champ de la douleur.

L'urgence cardiaque

En 2014, la Fondation CNP Assurances a accompagné 281 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de 658 défibrillateurs et de formation de la population à leur utilisation.

Ainsi, depuis la création de son thème 'Défibrillation' en 2009, la Fondation CNP Assurances a accompagné de près de 2 000 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de 2800 DAE et de formation de la population à leur utilisation.

Côté sensibilisation, la Fondation a également soutenu de nombreux ateliers aux gestes qui sauvent : « Alerter Masse Défibriller » en partenariat avec des collectivités ou des associations.

Elle a ainsi consacré plus de 1 881 000 € à cet axe de soutien.



Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est de soutenir les communes de France qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne afin de sauver des vies.

Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics

En 2014, la Fondation CNP Assurances a accompagné 281 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de 658 défibrillateurs et de formation de la population à leur utilisation.

A titre d'exemple, elle a soutenu en 2014 l'Association des Maires des Landes, l'Association des Maires de Meuse, les communes de Aulnay sous Bois, Ducos, Cannes, Guyancourt, Isle sur la Sorgue, Mende, Mondevert, Nice, Plaisance sur Touch, Saint Briec, Soultz sous Forêts, Vence... les Communautés de Communes du canton d'Etrepagny, Cévénos Tarnon Mimente, du Pays de Bitche, du Pays Moutierrois, le CCAS de Tours, ...



La Fondation CNP Assurances agit sur tout le territoire national.



Formation Alerter Masser Défibriller de la population niçoise

[Ville de Nice](#)



La fondation a soutenu une grande campagne de sensibilisation à l'utilisation des 133 défibrillateurs installés dans des bâtiments publics de la ville de Nice.

Cette campagne s'est articulée autour de plusieurs « temps » :

Une journée de sensibilisation grand public, « L'appel du cœur » sur la place Garibaldi avec le SDIS, la Protection Civile, le Samu, la Croix Rouge, l'association 20 000 vies, le Service Formation de la Ville/Métropole.

1500 personnes ont participé à cette manifestation, qui a eu lieu le 18 juin 2014.

Un stand de sensibilisation au massage cardiaque lors d'un concert dans le cadre du Nice Jazz Festival 2014.

Des séances de sensibilisation d'une heure en petits groupes de 300 personnes dans les 13 Centres d'Animation et Loisirs de la ville.

La sensibilisation de 500 agents de la mairie de Nice, de la Métropole Nice Côte d'Azur et du Centre Communal d'Action Sociale.

La ville de Nice s'est ainsi vue décerner le label « Ma Commune a du cœur », qui valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques.

Un défibrillateur pour le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

[Ville de Lyon](#)

**SANS ABRI
MAIS PAS SANS FOYER**

PHOTO: WILSON LORA - FUNDATION

DON en CONFIANCE

Jusqu'à 1 000 personnes accueillies chaque soir soit 263 000 nuitées et plus de 300 000 repas servis : cette année, comme depuis plus de 60 ans, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ouvre ses portes de manière inconditionnelle à toutes et à tous. Par vos dons, aidez-nous à accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

Don déductible de l'impôt à hauteur de 75 % dans la limite de 526 euros pour les particuliers, surplus déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

LE FOYER
Notre-Dame des Sans-Abri

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53 / www.fnds.org

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La fondation a exceptionnellement financé un défibrillateur pour le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri qui a vu ses 3 structures se regrouper en un site unique. Ce foyer a pour mission d'accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis de la région lyonnaise. Il accompagne ainsi plus de 5 000 personnes en grande difficulté vers une vie meilleure et 19 183 passages y ont été recensés en 2013.

Sensibiliser la population à l'usage du défibrillateur

[Association 20 000 vies](#)



L'association 20 000 vies a pour buts de sensibiliser la population à l'usage du défibrillateur et d'offrir des défibrillateurs à des collectivités, acquis grâce aux bénéfices réalisés lors des concerts du groupe de rock qu'elle a créé : « The low budget men ».

Le projet propose un partenariat annuel avec la fondation, qui permettra de soutenir tous les concerts régionaux de l'association (Fev-Mars 2015 à Saint Georges D'Orques, Juin 2015 Nice, théâtre de verdure, Estivales conseil général 06...), de participer à l'achat des défibrillateurs qui seront offerts aux collectivités et à la sensibilisation de la population à leur utilisation.

Partenariat avec l'ESPCI – Institut Paul Langevin pour Faire avancer la recherche en imagerie cardiaque
60 000 € en 2014

Faire avancer la recherche en imagerie cardiaque

[ESPCI – Institut Paul Langevin](#)

En 2012, la Fondation CNP Assurances a mis en place un partenariat de trois ans avec l'équipe de recherche de l'imagerie du cœur de l'école supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris (ESPCI).

Les chercheurs étudient une technique d'imagerie ultrarapide par ultrason qui permettra demain de détecter de manière très précoce et de localiser avec précision les anomalies de l'activité électrique du cœur. Ces dysfonctionnements touchent près d'un million de personnes en France.

L'application d'aide au diagnostic servira à différencier très tôt les troubles bénins des troubles graves, ce que les techniques cliniques actuelles (électrocardiogramme, IRM) ne permettent pas. Un prototype d'imageur ultrarapide à trois dimensions devrait être prêt à l'horizon 2015.

La Fondation CNP Assurances cofinance ce projet novateur à hauteur de 180 000 euros sur trois ans.

L'objectif de ces travaux de recherche réalisés à l'institut Langevin était de poursuivre le développement de l'imagerie ultrarapide du cœur humain. Les développements ont porté sur :

1. L'imagerie 4D ultrarapide du cœur humain,

Une plateforme d'imagerie ultrarapide 4D unique au monde a été développée. Cette plateforme comprend une sonde d'imagerie matricielle composée de 1024 éléments connectée à une électronique d'émission-réception ultrarapide comportant 1024 voies indépendantes.



Figure 1. Plateforme d'imagerie ultrarapide (à gauche électronique 1024 voies, à droite sonde matricielle 1024 éléments)

2. Le développement d'une nouvelle technique de caractérisation du myocarde :

L'imagerie de tenseur de rétrodiffusion ultrasonore (BTI) est une nouvelle modalité d'imagerie qui permet de cartographier la distribution de fibres dans les tissus biologiques comme le cœur.

Cette architecture des fibres très spécifique est reliée aux propriétés mécaniques et électriques du myocarde. C'est pourquoi, **l'imagerie de l'architecture des fibres in vivo dans le cœur humain a un grand intérêt, d'une part pour une meilleure caractérisation de la fonction cardiaque, d'autre part pour la détection précoce et le suivi de maladies du myocarde associées à une désorganisation des fibres.**

3. La préparation d'essais cliniques sur des patients.

Un protocole d'essai clinique est en cours d'évaluation pour réaliser l'imagerie ultrarapide du cœur humain chez des patients atteints d'insuffisance cardiaque. Ce protocole consiste à quantifier la rigidité myocardique chez 40 volontaires sains et 60 patients atteints de différents types d'insuffisance cardiaque. Les essais cliniques seront réalisés à l'hôpital Européen Georges Pompidou sous la supervision du Prof. Emmanuel Messas. Le promoteur du protocole est la société Française de Cardiologie. Le protocole est actuellement en cours d'évaluation par le CPP Ile de France et les inclusions de patients devraient débuter d'ici septembre 2015.

Contribuer à réduire les inégalités sociales de santé, un nouvel axe d'intervention pour la Fondation CNP Assurances

Après 21 ans d'engagement, la fondation a choisi de conserver la santé publique comme objet tout en l'ouvrant sur des enjeux plus sociétaux.

Convaincue que la santé représente un vecteur crucial d'inclusion sociale et professionnelle, la Fondation CNP Assurances a décidé de faire de la réduction des inégalités sociales de santé un axe prioritaire. Les inégalités sociales de santé sont particulièrement marquées en France et ont tendance à s'aggraver dans un contexte de crise économique. Les réduire constitue un enjeu de solidarité et de justice sociale qui permettra de donner les mêmes chances de vivre dans la meilleure santé possible à ceux qui en ont le plus besoin.

Ce choix s'inscrit dans la volonté de répondre aux besoins liés aux transformations sociétales : allongement de la durée de vie, évolution de la structure familiale, dégradation du marché de l'emploi, culture du « chacun pour soi »...

La Fondation CNP Assurances s'est dotée ainsi d'une nouvelle mission : « soutenir et accompagner des projets innovants et d'utilité sociale qui apportent des réponses concrètes pour renforcer l'égalité des chances en santé et contribuer à favoriser le mieux vivre et la santé tout au long de la vie des populations vulnérables ou en risques de vulnérabilités. »

Concrètement, la fondation contribuera, dans le cadre de grands partenariats, à :

- favoriser la prévention et la promotion de la santé,
- agir sur les déterminants sociaux de la santé dès la toute petite enfance afin de réduire les vulnérabilités (favoriser l'accès à l'éducation, renforcer les liens sociaux...)
- améliorer l'information sur les droits en santé

Le public cible et prioritaire concernera les populations vulnérables ou en risque de vulnérabilité, et notamment les enfants, les jeunes et les familles monoparentales.

Une démarche proactive de co-construction de projets

La Fondation a souhaité adopter une approche proactive, dans une dynamique de co-construction de projets avec des organismes partenaires. Elle a ainsi identifié des organismes œuvrant pour l'égalité des chances en santé et les a approchés afin de co-construire des programmes d'actions auprès d'un public cible identifié. A travers de grands partenariats, elle s'engage sur des projets à long terme, pour un public plus large.

Partenariat avec l'Agence du service civique



Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé fin 2014 d'intensifier son engagement avec pour axe prioritaire la réduction des inégalités sociales en matière de santé. Elle soutient à ce titre des projets d'envergure nationale en ligne avec ses valeurs et impliquant la jeunesse.

La Fondation CNP Assurances est convaincue que le Service Civique est un vecteur particulièrement efficace de diffusion de messages de prévention et de promotion de la santé, notamment envers les jeunes

C'est dans ce cadre qu'elle a proposé d'être partenaire de l'Agence du Service Civique pour construire des projets innovants et à forte utilité sociale menés conjointement par des acteurs privés, publics et associatifs visant la lutte contre les inégalités sociales de santé en mobilisant des jeunes volontaires en Service Civique comme acteurs de prévention auprès de leurs pairs..

Au sein d'organismes d'accueil agréés par l'Agence du Service Civique (missions locales, associations, universités...) et identifiés pour cette expérimentation conjointement avec la Fondation CNP Assurances, les jeunes se verront confier des missions d'intérêt général d'information, de promotion, de sensibilisation et de prévention sur des problématiques de santé. Par exemple, les conduites addictives et à risques, les droits des jeunes en matière de santé, la sensibilisation à l'équilibre alimentaire... auprès d'un public de jeunes en situation ou en risque de vulnérabilité.

Les premières missions débuteront au cours du premier semestre 2015, et feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation réalisés par les deux partenaires, en lien avec les organismes d'accueil et les délégués territoriaux concernés.

Partenariat avec l'Alliance des Mécènes pour l'Education



L'association l'Alliance des Mécènes pour l'Education rassemble les mécènes désireux de contribuer concrètement, aux côtés des équipes éducatives et des associations expertes de l'accompagnement des jeunes, à la lutte contre la sortie du système scolaire, sans diplôme ou qualification.

150 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification, soit en 5 ans une génération entière qui ne détient pas les clés pour lire, écrire et communiquer. Cette situation crée une frustration grandissante, empêche toute insertion professionnelle et aboutit à une marginalisation.

Le programme de l'alliance consiste à lutter contre le décrochage scolaire en intervenant en classe de 5^{ème} et en accompagnant les collégiens en difficultés sur 3 ans, jusqu'à la fin du cycle collège.

Ce programme se veut ambitieux par la nature et la taille de sa population cible, et son essaimage possible sur tout le territoire. C'est dans la pluralité et la synergie des acteurs concernés (Education nationale, monde académique, entreprises et associations) que ce projet trouve son originalité. Ce projet relève de l'expérimentation et de l'innovation.

Les membres de l'alliance se sont accordés pour mettre en place un outil à large échelle pour lutter contre le décrochage scolaire. L'approche doit être globale pour être significative, mais ne peut pas faire l'économie d'un accompagnement personnalisé des adolescents concernés tant sur le plan éducatif que sur celui de la santé et du mieux vivre ensemble.

Le programme de la fondation dans l'alliance des mécènes s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre le volet « Santé, mieux vivre ensemble ». Le soutien de la fondation se concrétisera par des séjours centrés sur *l'importance de la santé et du bien vivre ensemble* et co-construits avec les familles des jeunes en situation de décrochage.

L'objectif est de faire prendre conscience à ces jeunes collégiens de l'importance de prendre soin de leur corps, de favoriser la création d'un esprit d'équipe et d'appartenance à une communauté, de se dépasser et de reprendre confiance en soi par la mise en place d'ateliers spécifiques encourageant la prévention, l'entraide et la coopération, de nouvelles manières de vivre et de faire ensemble autour d'activités sportives et ludiques lors de séjours vacances. 150 élèves, venant de 50 classes de 9 collèges en Ile de France seront accompagnés sur 2 ans.

L'engagement solidaire des salariés

Depuis la création de la Fondation d'entreprise CNP Assurances, la Fondation a soutenu 40 projets « collaborateurs » pour un montant de total de 296 480€

En 2014, la Fondation CNP Assurances a soutenu 19 projets « collaborateurs » à hauteur de 127 693 €.



La Fondation favorise l'implication des collaborateurs CNP Assurances en soutenant les projets qui leur tiennent à cœur.

Elle les invite à solliciter son soutien pour des projets dans le champ de la santé y compris le domaine du handicap et dans lesquels ils sont personnellement impliqués, ainsi que pour des projets « défibrillation » portés par leur ville, commune ou communauté de communes.

Encourager la solidarité

La Fondation CNP Assurances a choisi d'aider des associations via le parrainage de collaborateurs pour la réalisation de projets dans le domaine de la santé et du handicap.

Centre municipal de soin pour les malades mentaux de Saint Vincent (CapVert)

[CADM - Vila Nova de Saint Vincent \(Cap Vert\)](#)



Le centre municipal de soins pour les malades mentaux Vila Nova de Saint Vincent (Cap Vert) est une institution qui accueille des patients sans soutien familial. Il a une capacité d'accueil de 45 personnes qui souffrent de schizophrénie chronique, de dépendance à l'alcool ou des effets secondaires médicamenteux. Les patients sont accueillis dans un cadre familial et pratiquent des activités de jour dans des ateliers d'éveil : excursions, sport, expression corporelle, artisanat. Le but étant de permettre une plus grande sociabilisation de ces patients.

Ce centre ayant un besoin urgent de matériel pour améliorer les conditions d'accueil des patients, la fondation a soutenu l'achat de matelas, couvertures et draps pour la totalité des patients du centre.

« Ses yeux pour tout dire »

[Association « De la Voix au Chapitre », Puits \(21\)](#)



Pascaline Kromicheff, écrivain mémographe

Édition
Privée

De la
Voix
au **Chapitre**

Racontez-moi vos souvenirs, j'écris votre histoire.

www.delavoixauchapitre.fr / tél. 03 80 93 18 77

Soutenu par la fondation, ce projet consiste à écrire, éditer et diffuser un livre dédié au bénévolat à travers la thématique du handicap comme révélateur de générosité et d'altruisme.

L'ouvrage entend débusquer les opportunités qu'engendre le handicap, même sévère, pour ceux qui font le pari de la solidarité, faire changer le regard sur le handicap et sur le bénévolat, aider au mieux vivre ensemble.

2 Robots d'assistance au professeur pour enfants souffrant de troubles des apprentissages (projet NAO)

[Institut d'Education Motrice Michel Arthuis de Neuilly/Seine](#)



Ce projet propose d'équiper l'Institut d'Education Motrice Michel Arthuis de Neuilly sur Seine de deux robots Nao comme outils d'apprentissage. Cet établissement a la particularité de combiner l'école publique, de la maternelle au collège, et les soins de rééducation pour des enfants affectés d'un lourd handicap moteur. En lien avec des inspecteurs d'académie, une expérimentation sera conduite dans les classes de l'IEM Michel Arthuis, qui pourrait servir de référence pour d'autres expérimentations à venir dans d'autres établissements accueillant des enfants handicapés.

Il est prévu de travailler sur le thème des émotions avec un groupe d'enfants particulièrement en difficulté sur cette question, mais aussi sur les thèmes de l'éducation civique (dire bonjour, s'asseoir, lever le doigt...), le développement du langage, l'amélioration du schéma corporel, les mathématiques, les langues et la découverte du monde.

Opérations Terra Parkia. Poursuite de la forêt sanitaire : plantons des nérés.

[Association Terra Parkia, Ennery \(95\)](#)



L'action de Terra Parkia s'inscrit sur le long terme par la plantation en très grandes surfaces du néré, connu et utilisé depuis des siècles par les populations de la savane et du Sahel. L'objectif de ce projet est d'implanter cinq millions de nérés à l'horizon 2015, pour subvenir aux besoins de toute l'Afrique sahélienne, et de poursuivre l'action de sensibilisation menée dans les centres nutritionnels auprès des groupes vulnérables, femmes enceintes et allaitantes et enfants malnutris en vue de la consommation de pulpe de néré.

Aménagement d'une salle Snoezelen dans un nouvel hôpital de jour pour enfants

[Association Queffleuth et Belizal - Centre Hospitalier des Pays de Morlaix](#)



Ce projet consiste à équiper d'une salle Snoezelen l'hôpital de jour de Lesneven (Finistère), qui dépend du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix. Cet établissement accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité et notamment des troubles autistiques.

L'approche "Snoezelen" est une démarche d'accompagnement thérapeutique, fondée sur des propositions de stimulations et d'explorations sensorielles afin d'atténuer les angoisses de l'enfant en lui proposant un moment de détente, de bien-être et de plaisir dans un environnement sécurisant et apaisant.

« Princesse Aurore »

[Association La Merci \(Association d'entraides aux adultes handicapés mentaux\), Roaix \(84\)](#)



Ce projet propose la réalisation d'un spectacle de théâtre, joué par des personnes en situation de handicap et de déficience mentale, auprès des élèves d'écoles, collèges et lycées, afin de favoriser un autre regard sur la différence, et le « bien vivre ensemble ».

Les créateurs du spectacle interviendront dans les établissements scolaires avant le spectacle pour établir un dialogue avec les élèves afin de désamorcer les préjugés et les peurs que le handicap véhicule. Ils interviendront également après les représentations pour recueillir les impressions des élèves, échanger avec des acteurs en capacité de dialogue et approfondir la connaissance du handicap. Ce travail permettra une meilleure perception et acceptation du handicap pour ces futurs adultes, acteurs et responsables de la société de demain.

Tournesol, Artistes à l'Hôpital

[Association Tournesol Artistes à l'hôpital, Hôpital Saint Louis, Paris](#)



Les patients polyhandicapés sont extrêmement sensibles au langage musical et réagissent fortement aux propositions musicales, vivantes et notamment vocales. L'effet est saisissant. Se constitue ainsi un véritable public d'auditeurs, dont certains montrent des capacités vocales impressionnantes et le désir de participer.

Ce projet a pour objectifs :

- de proposer une présence musicale régulière auprès des patients pour offrir un cadre plus humain, améliorer le séjour des patients et faire de l'hôpital un lieu de vie, ouvert sur la cité.
- de trouver le meilleur mode de communication avec les artistes auprès de personnes lourdement polyhandicapés : des moments sont prévus pour toucher les instruments, les faire résonner, les écouter de plus près, éventuellement pour que certains se mettent à chanter.
- d'offrir un moment de bonheur et de détente. Ce projet est très fédérateur pour les familles comme pour l'encadrement des patients. La régularité des interventions permet de créer un vrai public, qui attend les musiciens et qui apprécie. Ces moments favorisent le calme, la détente chez des personnes parfois très agitées, mais extrêmement sensibles à la fois au contenu musical et à la rencontre humaine.
- de faire de la musique un vecteur de lien social, un moyen de lutter contre l'enfermement, le mutisme, de fuir la solitude inhérente à l'aliénation provoquée par la maladie.

Rose Attitude Bordeaux

[Association Rose Attitude Bordeaux](#)



Rose Attitude Bordeaux est une association de « patients ressources » définis par le Plan Cancer III qui, en partenariat avec les équipes médicales bordelaises qui prennent en charge le cancer du sein, va proposer un accompagnement et un soutien de la phase de l'après-cancer, si déterminante pour reprendre le cours de la vie.

Ce projet propose d'accompagner la phase de l'après-cancer pour des femmes atteintes par un cancer du sein en créant des activités bien être (danse, yoga...)

2 DAE pour la commune de Châtillon sur Seine et la sensibilisation de la population à leur utilisation

